

Agir contre l'illettrisme aux côtés de l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme (ANLCI)

Parmi les 27 branches représentées par AKTO, certaines comptent encore trop de salariés en situation d'illettrisme. En travaillant avec l'Agence Nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), AKTO met en place des actions concrètes et mobilisables par les entreprises et les salariés.

Qu'est-ce que l'illettrisme ?

L'illettrisme désigne la situation d'une personne qui a bénéficié d'une scolarité en France mais qui n'a pas acquis – ou qui a perdu – la maîtrise de la lecture et de l'écriture, en raison notamment d'apprentissages trop fragiles. Dès lors, cette personne ne possède pas les compétences de base pour être autonome dans les situations simples de la vie courante et se trouve particulièrement exposée au risque d'exclusion sociale.

Souvent invisible, l'illettrisme est pourtant une réalité : 2,5 millions de personnes se trouvent en situation d'illettrisme, soit 7 % des personnes ayant été scolarisées en France et âgées de 18 à 65 ans (source : Insee, enquête 2012 « Information et vie quotidienne »).

Qu'est-ce que l'Agence Nationale de Lutte contre l'illettrisme (ANLCI) ?

L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme – ANLCI – a été créée il y a 20 ans sous la forme d'un groupement d'intérêt public, dans le but de fédérer et d'optimiser les moyens de l'État, des collectivités territoriales, des entreprises et de la société civile en matière de lutte contre l'illettrisme. Dans ce cadre, l'ANLCI mobilise et travaille avec et pour ceux qui agissent au niveau institutionnel et sur le terrain pour prévenir et lutter contre l'illettrisme.



La mission de l'ANLCI s'articule autour de 3 grands axes :

- ✓ **mesurer** pour mieux connaître les personnes concernées par l'illettrisme et offrir aux décideurs une vision claire des besoins;
- ✓ **coordonner** les décisions et les actions sur les territoires et en évaluer les impacts;
- ✓ **outiller** et faire connaître ce qui marche : pour permettre à la prévention et à la lutte contre l'illettrisme de changer d'échelle.

Illettrisme & compétences de base : pourquoi et comment agir en entreprise?

[Tout savoir](#) ✓

Un partenariat historique entre AKTO et l'ANLCI

AKTO est membre du bureau et de l'assemblée générale du GIP de l'ANLCI

À ce titre AKTO participe à la définition des actions conduites par l'ANLCI notamment aux côtés des ministères du travail, de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de la culture, des outre-mer, de la cohésion sociale et de la justice.

Une volonté commune d'agir en milieu professionnel

Parce que pour évoluer professionnellement et accéder à la formation les salariés ne maîtrisant pas les compétences de base rencontrent plus de difficultés que les autres, **AKTO a développé des outils et services aux côtés de l'ANLCI.**

Ces outils s'adressent aux entreprises et salariés en difficultés sur les savoir de base et permettent :

- ✓ d'accompagner les entreprises dans **le repérage des personnes en difficulté** avec les savoirs de base;
- ✓ mesurer les compétences à acquérir pour développer **l'autonomie et l'évolution professionnelle** des salariés;
- ✓ **professionnaliser des organismes de formation** à une meilleure prise en charge de ces publics à travers de ingénieries pédagogiques dédiées;

Quelques actions phares

Participation aux comités de pilotages et aux comités techniques de différents projets de l'ANLCI

- ✓ Participation à des comités spécifiques en vue d'élaborer de nouveaux outils (comme par exemple « Les Incontournables », les compétences numériques de base, la prévention de l'illettrisme en alternance)
- ✓ Participation à des comités réunissant tous les OPCO

Mobilisation d'AKTO dans le cadre des Journées Nationales de Lutte contre l'illettrisme (JNAI)

AKTO participe chaque année en septembre aux [JNAI](#) (campagne nationale d'information grand public de l'ANLCI dédiée au sujet de l'illettrisme).

A cet effet, différentes manifestations labellisées par l'ANLCI sont organisées en région telles que :

- ✓ la diffusion d'informations auprès des entreprises de nos branches (webinaires, matinales, ateliers de découvertes...),
- ✓ des actions de sensibilisation des salariés AKTO,
- ✓ des manifestations d'envergures en partenariat avec d'autres OPCO.

Développement de l'outil de diagnostic numérique Ev@gill

Cet outil permet aux entreprises et aux organisations de toutes tailles, de tous secteurs de **mesurer les risques possibles de situation d'illettrisme en entreprise**.

Au vu des résultats et des priorités retenues par l'entreprise, des actions de lutte contre l'illettrisme pourront être mises en place (accompagnement, positionnement, évaluations, parcours de formation etc.).

À noter : Le développement du diagnostic numérique Ev@gill a fait l'objet du soutien financier d'AKTO.



Responsables d'entreprises ou d'organisations publiques, DRH, managers, membres des instances représentatives du personnel ou membres d'une organisation syndicale : vous souhaitez réaliser un diagnostic de l'illettrisme dans votre organisation pour proposer des solutions aux personnes en difficulté avec les compétences de base ? L'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme met à votre disposition l'outil EV@GILL pour vous aider à réaliser cette première évaluation.

